Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 25 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)
Collation2 p. (100r, 101r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 25 novembre 1873, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47506

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 novembre 1873
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireCresson, Guillaume Ernest (1824-1902)
Lieu de destination41, rue du Sentier, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des biens de la communauté : un expert a proposé à Grebel de déposer le double de tous les documents remis aux experts au greffe du tribunal de Vervins ; Godin est réticent car il devrait faire lui-même les copies ou se séparer des documents. Godin communique à Grebel la réponse qu'il a faite à une lettre de Christian.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47506?context=pdf

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Christian, Gustave (1809-1897)
- Grebel, Alphonse (vers 1819-)

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Lieux citésVervins (Aisne)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 05/07/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47506?context=pdf

Versailles 25 9bre 78

Cher Monsieur Cression,

Je demande de nouveau votre avis sur le contenu d'une lettre de l'un des experts dans mon affaire de licitation, lettre adressée à Mr Grebel dont vous trouverez ci-jointe la copie. Vous remarquerez que cet expert proposerait à Mr. Grebel de déposer le double que j'ai dû conserver de tous les documents remis aux experts au greffe du tribunal de Vervins ; l'inconvénient que je vois à cela c'est que pour garder ces documents auprès de moi je devrai faire

faire immédiatement les copies moi-même, ou me prêter de l'ensemble de ces documents.

Je vous joins aussi la réponse que j'ai cru devoir faire à M. Christian, après vous avoir consulté l'autre jour. C'est ceci à cette lettre que j'avais fait passer par l'intermédiaire de M. Grebel que répond l'expert.

Appréciez quel est le parti le plus sage, et dites-le moi je vous prie.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Lodin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47506?context=pdf